

Commémoration du 23 juin 1974 – Les Breuleux – 22 juin 2009

Discours d'Irma Hirschi, députée au Grand conseil, conseillère municipale à Moutier et secrétaire du MAJ

Madame la Ministre,
Jurassiennes, Jurassiens,
Chère jeunesse,

35^e anniversaire du plébiscite d'autodétermination, 30^e anniversaire de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, 15 ans de patience depuis la signature de l'Accord du 25 mars 1994 et trop d'années à attendre le rapport final de l'Assemblée interjurassienne. Combien d'événements aurons-nous encore à marquer d'une pierre blanche avant de nous retrouver enfin, nous toutes et tous, enfants du peuple jurassien, sous le même toit d'une maison jurassienne réaménagée de fond en comble ?

Ma modeste expérience de députée au Grand Conseil m'a confirmé ce que je savais déjà en tant que militante : inutile de compter sur les Bernois pour faire avancer les choses. Songez que, dans la dernière édition de la revue du personnel de l'administration bernoise, M. François Burdet, chef-adjoint de l'office d'information du canton de Berne n'hésite pas à l'affirmer : (je cite) *«Quant au rapport de l'AIJ, il pose en filigrane la question du devenir du canton de Berne bilingue. Mais cela, c'est une autre question et beaucoup d'eau coulera sans doute sous les ponts de l'Aar, de la Suze et de la Birse avant qu'elle soit tranchée... »*.

Aussi si aujourd'hui, aux Breuleux comme ailleurs dans le Jura, nous sommes réunis pour commémorer l'inoubliable victoire partielle du 23 juin 1974, lors de laquelle il a « plu la Liberté », ces rassemblements militants doivent avoir pour vocation de rappeler que notre histoire n'est pas achevée !

Le Mouvement autonomiste jurassien n'a cessé de rappeler que la création de la République et Canton du Jura ne constituait qu'une étape et que la reconstitution de l'unité jurassienne restait son objectif prioritaire. Il a fallu du courage, de l'obstination et le sens du devoir pour poursuivre la lutte. Et avec le temps, beaucoup de temps, trop de temps peut-être, nos idées finissent par s'imposer. Même si l'AIJ n'a pas eu le courage de formuler une proposition unique, nous devons nous approprier de celle qu'impose l'intelligence à savoir la création d'une nouvelle entité à 6 communes. L'autre piste, qualifiée de statu quo+, n'est en fait qu'un moyen de satisfaire nos adversaires fidèles à Berne.

Nous vivons dans un État démocratique qui veut que toute décision d'importance pour la communauté doit être prise par le peuple souverain. Les propositions de l'AIJ ne sauraient échapper à cette règle. Or, du côté de Berne, on entend déjà qu'une consultation populaire ne pourra être mise sur pied qu'à l'initiative, non pas des autorités, mais d'une majorité de la population. La stratégie est claire : bien que le dernier plébiscite, qui plus est faussé par les caisses noires, date de 1975, ce n'est que contraintes que les autorités bernoises accepteront d'organiser une nouvelle consultation.

Alors que les mouvements probernois se réfèrent sans cesse à la volonté du peuple, ils s'opposent fermement à ce que ce dernier soit consulté. *«Il ne doit y avoir de vote sur la question jurassienne que si la population le réclame (...) Il ne peut y avoir de vote imposé de l'extérieur »*. Telles sont les dernières déclarations de Force démocratique et du Sanglier qui démontrent la connivence entre les milieux antiséparatistes rétrogrades et les autorités bernoises. Je tiens à l'affirmer clairement ici : à ce petit jeu dangereux et antidémocratique, Berne n'a pas la main ! C'est le message que lui a adressé le maire de Moutier, lors de la Fête de la Jeunesse, quand ce dernier a annoncé que, quoi qu'il en soit, un vote populaire sera organisé à Moutier, le 6 septembre 2015, jour du 40^e anniversaire du dernier plébiscite. Cette annonce, soutenue unanimement par l'Entente jurassienne réunissant les partis politiques autonomistes de la Prévôté, a le mérite de réintroduire un calendrier dans la Question jurassienne et de rappeler que l'AIJ, avant de reculer suite à l'intervention occulte du gouvernement bernois, avait envisagé cette date pour une consultation de la population.

Moutier estime cependant, avec le gouvernement jurassien, que la suite à donner aux travaux de l'AIJ nécessite un vote populaire et l'engagement des deux cantons et de la Confédération. Mais une telle sanction démocratique doit constituer l'aboutissement d'un processus au cours duquel il s'agira de faire preuve de persuasion et de conviction pour mettre en valeur la proposition de l'AIJ. Ce que propose l'Interjurassienne doit être compris, non pas comme une réunification au sens premier, mais comme un véritable projet de société, novateur, ambitieux et durable dont la réalisation devrait renforcer notre région, lui assurer un avenir et lui permettre de relever les défis auxquels elle sera confrontée. C'est l'importance du contenu de ce projet qui pourra mobiliser les forces vives de notre région et en particulier la jeunesse sans l'implication de laquelle il est voué à l'échec.

L'engagement militant pour la cause jurassienne était jusqu'ici une lutte mobilisant le cœur et la raison. Elle nécessite aujourd'hui de l'intelligence et de la foi ! Deux qualités dont les Jurassiens sont heureusement pourvus.

« Il faut savoir souffrir pour ses idées et ne se décourager jamais » ! Jurassiennes, Jurassiens, suivons la pensée de Xavier Stockmar et préparons-nous à nous engager dans une mission de persuasion de longue haleine et mettons tout en œuvre en vue de nous retrouver ensemble pour fêter une victoire finale le 6 septembre 2015 ou avant peut-être, c'est ce que j'espère.

Avec vous, avec la jeunesse de ce coin de terre, clamons haut et fort : **pour nous, demain, un seul Jura !**

Vive l'unité du Jura !